



Des opportunités à l'échelle mondiale pour les EES

Projets de renforcement des capacités

Votre EES peut participer à des projets de **renforcement des capacités** mis en place et gérés par un consortium d'EES de pays participant au programme Erasmus+, en partenariat avec certaines régions du monde (pays du voisinage européen, Russie, Balkans occidentaux, Amérique latine, Asie, États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique).

Ces projets peuvent être :

- des projets conjoints : leur objectif est d'aider les EES des pays partenaires à élaborer, moderniser et diffuser de nouveaux programmes et méthodes d'enseignement ou du nouveau matériel pédagogique, ainsi qu'à améliorer l'assurance de la qualité et la gouvernance des EES;
- des projets structurels : leur objectif est de développer et de réformer les établissements et les systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires; d'améliorer leur qualité et leur pertinence, de promouvoir la coopération régionale et d'accroître la convergence avec les évolutions de l'enseignement supérieur au niveau international.

Comment se porter candidat ?

Pour en savoir plus sur les appels à propositions et la manière de se porter candidat, veuillez consulter le site web de l'agence exécutive (EACEA) à Bruxelles à l'adresse : eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/funding_en



Les pays participant au programme Erasmus+ sont les États membres de l'Union européenne et les pays ayant signé un accord spécifique leur permettant de participer pleinement à Erasmus+.

Tous les autres pays sont des pays partenaires du programme Erasmus+.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le guide du programme : ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/index_fr.htm

Pour en savoir plus :

ERASMUS+

ec.europa.eu/education/opportunities/higher-education/international-cooperation_en.htm

facebook.com/EUErasmusPlusProgramme

[EUErasmusPlus](https://twitter.com/EUErasmusPlus)

Actions Marie Skłodowska-Curie

ec.europa.eu/msca

facebook.com/Marie.Curie.Actions



**COLLABORER AVEC
DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
EUROPÉENS**



Crédit photos: Toutes les photos © Gettyimages exceptées drapeaux © iStockPhoto, carte du monde et université chinoise: ©Shutterstock

Erasmus+



Erasmus+



Erasmus+

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020.

Il offre de nombreuses possibilités aux étudiants, doctorants, enseignants, membres du personnel et aux établissements d'enseignement supérieur (EES) du monde entier.



Des opportunités à l'échelle mondiale pour les EES

Programmes conjoints de master en coopération avec des EES européens

Votre EES peut faire partie d'un consortium offrant un programme **conjoint de master**. Dans ce cadre les étudiants suivent des enseignements dans au moins deux des EES participants et obtiennent un diplôme conjoint ou un diplôme double/multiple. Les étudiants présentent leur candidature directement auprès du consortium et une procédure de sélection est organisée pour ces bourses d'études de master. Les EES bénéficient d'une contribution aux coûts de gestion du programme conjoint.

- Les EES situés dans des pays participant au programme Erasmus+ présentent une demande de participation au programme conjoint de master au nom du consortium. Les EES situés dans les pays partenaires peuvent participer en qualité de partenaires.

Comment se porter candidat ?

Pour en savoir plus sur les appels à propositions, veuillez consulter le site web de l'agence exécutive (EACEA) à Bruxelles à l'adresse :

eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/funding_en

Programmes de doctorats conjoints

Votre établissement peut participer en qualité de partenaire à un consortium offrant un **doctorat européen** conjoint dans le cadre des actions Marie Skłodowska-Curie d'Horizon 2020, le programme-cadre pour la recherche et l'innovation.

Veuillez consulter le site web consacré aux actions Marie Skłodowska-Curie pour de plus amples informations : ec.europa.eu/msca facebook.com/Marie.Curie.Actions

Programmes de mobilité avec un ou plusieurs EES européens

En concluant un accord interinstitutionnel avec des EES européens, votre établissement peut faire bénéficier ses propres étudiants ou doctorants d'une mobilité de courte durée (jusqu'à douze mois) vers un de vos établissements partenaires. Votre EES doit reconnaître les crédits obtenus par vos étudiants lors de leur séjour d'étude en Europe; ces crédits doivent être pris en compte pour l'obtention du diplôme dans le pays d'origine. Le personnel de votre établissement peut bénéficier de subventions pour des missions d'enseignement ou de formation (allant de cinq jours à deux mois) dans l'EES européen.

Au titre du même accord, votre EES peut accueillir des étudiants, doctorants, enseignants ou membres du personnel européens dans le cadre de la mobilité de courte durée.

- Les établissements situés dans des pays participant au programme Erasmus+ peuvent introduire une demande de participation à un projet de mobilité associant votre EES auprès de l'agence nationale de leur pays.

Comment se porter candidat ?

Les EES situés dans des pays partenaires souhaitant participer à la mobilité de courte durée doivent contacter une université partenaire dans un pays participant au programme, qui sera en mesure de demander un financement.

Promouvoir l'excellence de l'enseignement et de la recherche en études européennes

Les activités **Jean Monnet** soutiennent l'enseignement et la recherche universitaires (chaires, modules et centres d'excellence), des projets de coopération, des conférences et des publications dans le domaine des études européennes.

Des cours de troisième cycle sur les questions relatives à l'Union européenne ou la promotion de débats et d'échanges sur les priorités stratégiques de l'UE sont des exemples d'activités pouvant être soutenues dans le cadre de cette action.

- Les EES, organismes et associations de recherche du monde entier peuvent se porter candidats pour les activités Jean Monnet.

Comment se porter candidat ?

Pour en savoir plus sur les appels à propositions et la procédure de candidature, veuillez consulter le site web de l'agence exécutive (EACEA) à Bruxelles à l'adresse :

eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/funding_en